



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE MÉDECINE

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

DÉCANAT

CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4

Prof. Laurent Bernheimr

Vice-Doyen associé

En charge de l'enseignement

Ligne administrative: +41 (0) 22 379 50 28

27-pv-ce-27_11_06/lb-cv

J.-F. Balavoine, D. Benamran A. Baroffio, J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi, G. Braedle, H. Bounameaux, B. Brinkley, Ph. Chastonay, M. Collart, P. Dayer, Ph. Dussoix, S. Fernandez, J.-M. Gaspoz, L. Fisch, S. Ferrari, G. Haarman, P. Hoffmeyer, Ph. Huber, M. Kondo-Oestreicher, V. Lenoir, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguët, J. Samson, M. Serafin, C.-A. Siegrist, C. Viloz, N. Vu, A. Wohlwend

Avec la participation d'étudiant-e-s

Genève, le 25 janvier 2007

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SÉANCE n°27 DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2006

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2006

Accepté sans commentaire.

2. Annonces du président

La Conférence des Universités Suisse (CUS) a accrédité la faculté le 31 octobre 2007¹ sans condition pour la période maximale, soit 7 ans. Les points forts et les points faibles de notre enseignement sont résumés à la fin du rapport (cf. attachement). Les points faibles seront repris au niveau des différentes instances de l'enseignement durant ces 7 prochaines années.

3. Réflexion sur le QCM de la 2e partie du final

Un certain nombre d'étudiant-e-s de différentes volées sont invité-e-s pour cette réflexion.

a. Présentation de l'évaluation des répertoires de l'USPE

La Dre Margaret Gerbase présente d'abord les changements entrepris depuis l'année 2004-2005 avec l'accord du comité des examens cliniques. Dans ces changements, les plus importants sont :

- la mise à jour du site de l'unité de l'USPE ;
- la focalisation des répertoires sur les examens, surtout au niveau des écrits ;
- ces répertoires sont maintenant évalués par les étudiants.

¹ Pour plus de détail, consulter la page http://edumed.unige.ch/etudes/eval_programme/accréditation/index.php

Dans cette évaluation (cf. document annexé), il a été évalué par discipline :

- l'adéquation du temps programmé pour les répertoires ;
- l'utilité du site web de l'USPE pour rapport à la discipline examinée ;
- les techniques les plus utiles pour les répertoires.

Il ressort de cette évaluation :

- le temps est considéré adéquat ;
- l'utilisation du site de révision de l'USPE est difficile à qualifier, car chaque étudiant l'utilise d'une manière différente dans le temps ;
- certains répertoires sont trop éloignés dans le temps des examens (plusieurs semaines).

On propose de rapprocher les répertoires des examens. De plus, les répertoires devraient être plus ciblés sur l'examen avec des enseignants mieux préparés pour cette activité (cf. les commentaires du document annexé) ;

- pour l'anesthésiologie, il n'existe pas, dans le curriculum prégradué, des cours appropriés. Les connaissances en anesthésiologie sont donc nouvelles et, par conséquent, ce ne sont pas de vrais répertoires.

Il faudrait réfléchir à intégrer cette discipline dans le curriculum (comme la pharmacologie et l'orthopédie).

En conclusion :

En plus des propositions suggérées dans le document annexé :

- Analyser pourquoi certains étudiants ne viennent pas aux répertoires et quelle influence cela a sur le résultat de l'examen.

b. Présentation des étudiants

La présentation est basée sur une réflexion de Camille Piguet (étudiante qui a passé la 2^e partie du final durant l'été 2006), toutefois, la synthèse qu'elle présente est partagée par plusieurs étudiants de sa volée. Pour rappel, cette problématique des examens a déjà été discutée à la CE du 21 novembre 2005 (cf. pv n°23). Depuis cette séance, les étudiants relèvent une certaine pression durant les répertoires. Les enseignants rappellent régulièrement que les notes aux examens influencent les engagements comme interne aux HUG. Cependant, malgré cette pression, on constate que les résultats de cette année n'ont pas été influencés vers le haut.

Problématiques potentielles (cf. document attaché) :

- *Médecine, Sociale et Préventive* : choix des références
- *Pédiatrie* : référence officielle et utilisée par la plupart des étudiants est insuffisante pour répondre à toutes les questions QCM
- *Gynécologie et Obstétrique* : questions QCM dépassées
- *Médecine interne* : immensité du champ, donc difficulté à se préparer pour des questions très détaillées. Certaines questions sont hors du catalogue suisse des objectifs
- *Pharmacologie* : toujours pas d'enseignement de thérapeutique à l'exception des répertoires
- *Chirurgie* : livre officiel conseillé inadapté
- *Dermatologie, ORL, Ophtalmologie* : malgré que les AMC Neuclid préparent bien à l'examen (avec une délimitation claire de la matière), les résultats aux examens ne sont pas si bons. Une des raisons évoquées est que certaines questions « tombent du ciel ».

Quelles suggestions d'efficacité :

- meilleure préparation des enseignants pour les répertoires ;
- les répertoires devraient être coordonnés dans le temps avec les examens ;
- expliquer brièvement les sujets ;
- mieux utiliser le site de Berne (UIML) ;
- améliorer la concordance des questions avec le catalogue suisse des objectifs (certaines questions posées ne font pas partie du catalogue).

En résumé :

Les remarques sont en partie identiques à celles citées lors de la séance du 21 novembre 2005. On souligne l'importance d'avoir une référence couvrant la matière et donnant la possibilité de trouver les réponses aux questions qui vont être posées.

C. Piguet fait quelques suggestions pour les références et les examens oraux (cf. document annexé). Une des propositions est de mettre en place quelques cours de hiérarchisation des connaissances ce qui faciliterait l'apprentissage et augmenterait le plaisir.

Il est rappelé que la référence de base doit être le catalogue suisse des objectifs et que les livres à recommander pour les examens doivent être approuvés par le comité des années cliniques.

c. Quelques informations du comité des examens du curriculum clinique

La présentation de M. Gerbase et celle de C. Piguet ayant fait l'objet d'une séance au comité des examens des années cliniques, N. Vu soumet des propositions basées sur les réflexions des membres.

Certains aspects pratiques peuvent être améliorées avec chaque AMC soit :

- le choix des références ;
- l'enseignement doit être en relation avec le catalogue suisse des objectifs ;
- une meilleure adéquation dans le temps entre répertoires et examen ;
- une redistribution de l'enseignement de l'anesthésiologie, de la traumatologie et de la pharmacologie au sein des AMCs (l'enseignement ne doit pas avoir lieu dans les répertoires) ;
- une discussion, au niveau fédéral, sur la distribution ou la non distribution du pool de questions aux étudiants. Pour information, Genève ne distribue pas de questions au préalable ;
- vérifier que les personnes qui écrivent les questions d'examens le fasse en relation avec le catalogue suisse des objectifs.

d. Discussion

On relève la grande difficulté d'avoir au niveau suisse un livre de référence par discipline. La réalité montre que les facultés suisses allemandes utilisent des références différentes que les facultés suisses romandes. Toutefois, on rappelle que le dénominateur commun ne devrait pas être la référence bibliographique mais le catalogue suisse des objectifs. Malheureusement, les questions ne sont pas toujours basées sur ce catalogue.

Chaque année, de nouvelles questions sont créées dans chaque discipline. Ces questions vont augmenter le pool géré par l'IUML. A. Perrier nous relate, sur la base de son expérience pour la médecine interne, la procédure d'écriture des questions d'examens soit :

- Les nouvelles questions sont dans un premier temps envoyées aux délégués de la discipline de chaque faculté pour un premier tri selon trois critères : « à garder tel quel », « à éliminer absolument » et « à discuter ».
- Les questions « à garder tel quel » vont directement dans le pool de base. Les questions « à discuter » sont examinées lors d'une unique séance commune avec les délégués. Après correction, certaines de ces questions renouvellent aussi le pool de base.
- Toute nouvelle question doit être en lien direct avec le catalogue suisse des objectifs.
- Quand l'examen est constitué, il est uniquement relu par le représentant d'une des 5 facultés (tournus). Donc, selon cette procédure, il y a très peu de personnes qui interviennent sur l'examen final. Le plus important contrôle de qualité se fait au moment où les questions rentrent dans le pool.
- L'élimination des questions obsolètes du pool dépend de chaque discipline. Les questions qui sont dans le pool depuis des années n'ont pas forcément été écrites en relation avec le catalogue des objectifs.

Relevons que les questions mises à disposition par Berne (via IUML) sont considérées suffisantes, donc il n'est pas utile d'avoir recours à des questions commercialisées (payantes).

Conclusion :

On peut améliorer certaines choses (par exemple le choix des références), en travaillant au niveau fédéral et niveau cantonal.

On propose d'insérer la liste de contrôle (cf. document attaché) établie par les étudiants dans la réflexion d'amélioration au niveau cantonal.